IV

LA TACTIQUE MACONNIQUE

Il est intéressant de voir comment la maçonnerie s'y est prise, dès ses débuts au 18ème siècle, pour subvertir la société catholique et monarchique de l'époque, car sa technique n'a pas varié.

Certes, Louis XV ne s'en laisse pas compter et charge son premier ministre, le cardinal de Fleury, de combattre cette nouvelle secte.

Il le fera vigoureusement, au point que la maçonnerie anglaise s'en prendra à ses correspondants en France pour avoir laissé percer le secret comme le reconnaît l'historien maçon Albert Lantoine :

"Les maçons, stylés par leurs frères anglais, avaient d'abord vaqué à leurs travaux sans éveiller l'attention".

"Mais il n'est secret qui ne transpire et si ce n'est pas le secret même de ces travaux, c'est le secret de ce secret" (1).

Sur l'ordre du Cardinal de Fleury, son Lieutenant de Police, Hérault, poursuit les conjurés et en août 1737, une première perquisition a lieu, justement chez un Anglais, où l'on saisit des ornements du rituel et les statuts de la Maçonnerie, (2).

Le 10 septembre 1737, une perquisition de grande envergure est menée par Maître Jean Delespinay, conseiller du roi et commissaire au Châtelet, chez un marchand de vins nommé Chapelot.

Pris en flagrant délit, les assistants, note Delespinay dans son rapport (1) *"avaient tous des tabliers de peau blanche devant eux et un cordon de soie bleue qui passait dans le col, au bout duquel il y avait attaché aux uns une équerre, aux autres une truelle, à d'autres un compas et autres*

outils servant à la maçonnerie".

Désormais les francs-maçons vont se tenir sur leurs gardes et malgré la dissolution officielle de la Maçonnerie ordonnée par Louis XV, ils ne ralentirent pas leurs activités.

On peut juger de leur tactique par une lettre du 17 novembre 1737, de M. de Raucourt, adressée au F.'. Bertin du Rochelet, (1) :

"Il y a ici beaucoup de seigneurs qui tiennent loge chez eux", ce qui évidemment gêne l'action de la police.

Pourtant Hérault, le lieutenant de police, ne lâche pas.

"Ayant reçu une dénonciation qui décrivait les cérémonies maçonniques, il la fait publier", entraînant un éclat de rire général.

Les maçons sont moqués, on singe leurs gestes rituels, leur accoutrement.

Le bon peuple, plus sensible au ridicule de ces cérémonies que ses aristocratiques membres, s'en gausse.

Fig. 7 -Gravure populaire anglaise moquant l'aristocratie initiée.

L'historien maçon Albert Lantoine constate :

"Les Francs-maçons sont consternés, les maçons anglais sont furieux, car si le secret de la Franc-Maçonnerie a, pour gagner la France, passé le détroit, sa divulgation peut suivre la route inverse et s'ébruiter parmi les profanes de la Grande-Bretagne".

C'est effectivement ce qui se passa et l'historien maçon Lionel Vibert, dans on ouvrage *Divulgations des secrets maçonniques au XVIIIème siècle*, signale la parution de *The Secrete Masonery made known to all men*, publié à Londres en 1738, chez Torbuck, ainsi qu'une version augmentée de *The Masonery Dissected*, de Pritchard.

Ce dernier ouvrage contenait la traduction en anglais de la dénonciation faite au lieutenant de police Hérault, et provoque, comme en France, rejet et hilarité.

En 1742 l'abbé Pérau publie le *Secret des Francs-Maçons* et en 1744 paraît un *Catéchisme des Francs-Maçons* qui décrit les rituels d'initiation aux trois premiers grades de la Maçonnerie.

Ces ouvrages révèlent sa caractéristique fondamentale :

La Maçonnerie n'est pas une seule société secrète, elle est une superposition de sociétés secrètes.

Les adeptes des grades inférieurs ignorent tout de ce qui se passe au grade supérieur et ainsi successivement, jusqu'au sommet.

Jusqu'à la mort du cardinal de Fleury, ces divulgations allaient gêner considérablement l'action de la secte en France, ce qui démontre que l'on peut parfaitement s'opposer à son développement, pour autant que l'État et ses serviteurs, s'y attachent vraiment.

Marville, (1) dans une lettre du 9 février 1744, à Maurepas, lui apprend que :

"Londres allait établir d'autres mystères et que les francs-maçons anglais commenceront par dégrader tous les Français et les exclure pour jamais de leur société".

"On ajoute, de Londres, qu'on n'épargnera rien pour apprendre les noms de ceux qui ont révélé les secrets et qu'on en fera périr autant qu'on en découvrira"....

Telles étaient déjà les méthodes, fort peu "*tolérantes*", de la maçonnerie que la lumière sur ses activités, gêne toujours autant.

*
**

Toutes ces révélations sur l'action subversive de la maçonnerie allaient entraîner la réaction des pouvoirs, politique et religieux, en cette moitié du XVIIIème siècle :

- En Italie le Pape Clément XII prononce l'excommunication de la

Maçonnerie, nous verrons plus loin dans quelles conditions et sous quels attendus.

- Le Sénat de Venise et le roi de Sardaigne les bannissent.

- Ils sont poursuivis en Autriche, en Hongrie, de même qu'aux Pays-Bas, en Russie et à Berne, on les force à renoncer par serment, aux engagements qu'ils avaient pris en entrant dans l'Ordre.

- Il en est de même en Suède, ce qui entraînera quelques années plus tard l'assassinat de Gustave III, pourtant *"despote éclairé"* qui avait aidé à la diffusion des *"idées nouvelles"* (1).

Ainsi, les responsables de l'époque comprenant le danger qui découlait de ces idées avec lesquelles nombre d'entre eux avaient commencé par pactiser, n'y voyant qu'un jeu intellectuel sans danger pour leur pouvoir, se mettent à réagir.

Il faut remarquer que seule la monarchie anglaise semble ne pas se préoccuper du danger maçonnique.

Pourquoi ?

On peut en déceler deux raisons :

- Sur le plan philosophique, on l'a vu le *"libre arbitre"* protestant des Hanovre équivaut au *"libre examen"* maçonnique.

- Sur le plan politique, la maçonnerie, société secrète, est l'ancêtre des services secrets d'espionnage et l'on retrouve toujours aujourd'hui nombre de maçons dans les services secrets.

Ainsi Londres, dans sa hantise de voir se constituer contre elle un *"bloc continental"*, utilise la maçonnerie *"pour miner la résistance des puissances qui se mettent en travers des desseins britanniques, au premier rang desquelles, la France"* (1) .

*
**

Face aux réactions de Louis XV et de Clément XII, il est intéressant d'observer comment la maçonnerie va essayer de miner les réactions suscitées par ses activités et son secret.

Puisque c'est le secret de ses réunions qui fait peur, il faut lui trouver une explication qui désarme l'opposition.

À part conspirer, qu'est-ce qui peut expliquer ce goût du mystère ?

"S'amuser", explique sans rire le chevalier de Ramsay, protestant écossais, haut dignitaire maçon et grand orateur de l'Ordre.

Il va essayer de convaincre Louis XV que *"La Maçonnerie est une*

société de bons enfants qui veulent réunir tous les hommes d'un esprit éclairé, de moeurs douces et d'une humeur agréable, non seulement par amour des Beaux-Arts, mais encore plus par les grands principes de vertu, de science et de religion où l'intérêt de la confraternité devient celui du genre humain tout entier"...(1).

Cette logomachie, jusqu'à nos jours, n'a pas varié, avec ses mots clés : *"esprits libres et éclairés"*, *"vertu"*, *"tolérance"* et *"moeurs douces"*, qui cachent au contraire un libertinage effréné, mais qui n' expliquent tout de même pas ce *"besoin de secret"*.

Ramsay, familier de Fénelon et de Mme Guyon (3) dont on ne dénoncera jamais assez la responsabilité dans l'évolution des esprits de l'époque, va essayer de neutraliser le cardinal de Fleury.

Dans une lettre du 20 mars 1737, il tente d'intéresser le cardinal à l'institution maçonnique, *"qui lui fut présentée comme devant être plus glorieuse sous ses auspices que celle constituée par le cardinal de Richelieu sous le nom d'Académie française"*...(4).

Le cardinal de Fleury ne s'en laisse pas compter, pas plus que Louis XV qu'il cherche non seulement à tromper sur la véritable nature de la Maçonnerie, mais auquel il propose une alliance entre le Trône et la maçonnerie, comme en Angleterre.

Fig. 8 - Chevalier de Ramsay

Malgré ses démêlés, avec les Jésuites, du fait de sa vie dissolue, Louis XV ne se laissa pas séduire et la secte maçonnique continua à être pourchassée.

Elle va trouver la parade.

"Après le refus opposé par Louis XV, note Paul del Perugia, *on vit les plus hauts dignitaires de la maçonnerie, c'est-à-dire ses véritables chefs, élire, pendant un demi-siècle, leurs grands-maîtres dans le sang Bourbon :*

" Le duc d'Antin, le comte de Clermont, le prince de Conti et le duc

de Chartres, futur Philippe-Egalité, qui sera le régicide" (5).

C'est après la mort du cardinal de Fleury que la résistance à l'infiltration maçonnique va commencer à décliner.

Pourtant la consigne de Louis XV est toujours la même :

"Interdire aux maçons de s'assembler".

Afin d'être régulièrement renseigné sur les menées de la secte, Louis XV reçoit tous les lundis en audience privée M. de Marville, nouveau lieutenant de police, qui est maintenant sous les ordres de M. de Maurepas, ministre de la Maison du roi.

Lors de descentes de police, six maçons sont arrêtés, dont deux Anglais, obligeant les affiliés à redoubler de prudence.

On a une notion de la façon dont les conjurés vont parer à l'action de la police par les *Mémoires* de M. d'Argenson :

"On recommence de plus belle les cérémonies des Francs-Maçons" écrit-il *"et le grand hospice se tient chez M. le comte de Mailly"*.

"Là, la police n'ose pas fouiller" (1)…

La Maçonnerie a trouvé la parade pour se protéger :

Elle va attirer à elle toutes une frange de la haute aristocratie courtisane, les hauts dignitaires du royaume y compris de la famille royale affaiblissant l'action de la police de Louis XV puis de Louis XVI.

Ce qu'il faut noter au sujet de ces grands du royaume qui pactisent avec la Maçonnerei et la protègent, c'est que non seulement, ils sont pour la plupart issus de cette haute aristocratie qui prit parti pour la Réforme, comme le souligne le Père J. Bertheloot (6), mais ils sont tous connus pour leur libertinage et leur vie dissolue, souvent contre-nature.

C'est là une des caractéristiques constantes de la tactique maçonnique :

Elle se sert des éléments les plus dépravés de l'époque et par ses faux principes, elle participe au dévoiement de la société.

Quelques exemples en témoignent :

Lorsque le franc-maçon juif américain, Benjamin Franklin - l'un des nombreux acteurs étrangers de la Révolution, dite française, auteur de l' *Essai sur la liberté et la nécessité, le plaisir et la souffrance*, qui préfigure Sade - prépare le nouveau *"missel"* pour l'Église d'Angleterre, c'est lord Le Dispenser qui l'aide.

Or ce lord Le Dispenser, note Bernard Faÿ (7), *"est l'un des*

débauchés les plus notoires d'Angleterre qui organisait chez lui une sorte d'ordre monastique sacrilège, les fameux "Moines de Mc Omenham", *qui se réunissent en costume religieux et liturgique pour blasphémer tout en buvant et en faisant l'amour".*

En France ce n'est pas mieux :

- Le duc d'Antin, Grand-Maître en 1738, est connu pour sa vie dissolue.

- Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, qui lui succédera en 1743, se conduisit comme un lâche à la bataille de Crefeld, et devint la risée des gazetiers de l'époque.

"*Difficile de rencontrer autant d'impiété, jointe à la débauche la plus effrénée*", note J. Berteloot (6).

- Le duc de Chartres, le futur Philippe-Egalité, qui le remplacera, ne vaut pas mieux.

Opposant au président Maupéou que soutien le Roi, il sera le point de ralliement de cette frange de princes du sang, pervertis, qui vont s'acharner à saper l'autorité royale.

Ainsi c'est dans la partie la plus corrompue de la noblesse française que la maçonnerie trouve ses protecteurs et ses adeptes.

Face à la réaction de Louis XV et à l'action du cardinal de Fleury "*les Francs-Maçons,* reconnaît le F.'. Albert Lantoine, op. cit.,"*ont besoin pour se protéger contre les indiscrétions de l'État* (sic), *d'avoir à leur tête un personnage d'illustre naissance et à qui ses services - ou ceux de sa famille - ont valu la faveur ou la sympathie du monarque".*

"*Peut-être n'empêchera-t-il pas l'orage qui gronde déjà, mais il sera, au faîte de la maison, le paratonnerre qui amortira les effets".*

Les francs-maçons avaient compris que la haute aristocratie, jouisseuse, avide de pouvoir au détriment du pouvoir royal, allait être l'alliée idéale de son complot auquel elle n'avait rien compris.

Nombre de ces aristocratess, ayant rempli le rôle qui leur était assigné dans la pièce truquée que la maçonnerie proposait à leurss ambitions, allaient payer leur aveuglement de leurs têtes.

La mentalité de cette aristocratie pervertie ressort de ce texte de Bernard de Mandevile, médecin dévoyé, publié en 1705 à Londres, *La Fable des Abeilles*, cité par Bernard Faÿ, (7) :

"*Toutes les actions des hommes sont fatales, chacun faisant ce que*

ses désirs le poussent à faire, or ces désirs sont mis en branle par ses plaisirs. L'homme obéissant invinciblement à ce qui l'attire".

"L'humanité est une vaste ruche où chacun suit nécessairement le chemin que lui impose son instinct".

"Les hommes les plus féconds sont ceux que leurs désirs aiguillonnent le plus, donc vive les désirs, vive les passions, vive les vices car eux seuls ont engendré le progrès sur terre, et eux seuls nous poussent en avant".

"Plus il y a d'hommes dépravés, insatiables, vicieux, dans un corps social, plus celui-ci est actif, heureux sain".

Difficile de mieux manier le paradoxe et n'est-ce pas là l'ancêtre de Freud, de l'escroquerie psychanalytique ?!

On sait où cela a mené la société :

À la libération des moeurs, à la "*société permissive*" issue de la philosophie du juif Marcuse, à la "*société libérale avancée*" chère à M. Giscard d'Estaing, aux perversions au nom du *"droit à la différence"*

Loin de décomplexer l'être humain en *"le soustrayant aux tabous imposés par la religion"*, selon le jargon révolutionnaire, aujourd'hui l'homme est de plus en plus désemparé, sans repères.

Il ne sait plus à quoi se rattacher, n'ayant plus comme ambition qu'une recherche effrénée du plaisir et de la consommation, dans sa course accélérée vers la déchéance et la mort.

Voilà où mènent les faux principes et l'erreur de jugement sur la véritable nature humaine.

Ainsi apparaît la franc-maçonnerie, à l'aube du 18ème siècle, puis de la Révolution française qui allait bouleverser tous les rapports, saper toutes les assises de la société.

Elle est le collecteur de toutes les hérésies, de toutes les révoltes, contre Dieu et la nature.

Le vice est désormais une arme politique pour dépraver et neutraliser l'être humain.

On en retrouvera la recette dans les fameux *Protocoles des Sages de Sion,* cf. p. 262.

Véridiques ou faux génial, le déroulement des évènements confirme ce qui y est écrit et en a démontré l'efficacité :

Avilir l'être humain pour l'empêcher de réfléchir afin de l'empêcher de réagir.

Désormais, par le sexe débridé et contre nature et la drogue, il est

aliéné, livré aux pulsions que l'on a libérées en lui.

Les idées révolutionnaires qui en sont issues, mère du marxisme comme de la démocratie libérale ploutocratique et mondialiste, représentent **la rupture avec l'Histoire,** le refus de l'expérience accumulée des siècles.

Désormais tout se fera au nom de l'idéologie qui prétend faire du passé *"table rase"*, selon l'expression des révolutionnaires.

Cela évite les repères, les comparaisons.

C'est ainsi que l'on déstabilise l'être humain et les sociétés, en les privant de l'expérience de l'Histoire qui pourrait leur servir de garde-fou.

C'est ce que proclamait le conventionel Siéyès :

"*Les prétendues vérités historiques n'ont pas plus de réalité que les prétendues vérités religieuses*".

Ainsi, périssent les sociétés, les peuples, les nations, pourvu que prospère l'utopie chère à la maçonnerie.

Une question revient toujours :

Comment se fait-il que les responsables politiques et religieux de l'Ancien Régime aient pu, soit ne pas attacher d'importance à la Maçonnerie, soit y adhérer, sans comprendre où son idéologie allait les mener ?

L'historien maçon Louis Blanc y répond de façon couverte :

"La Franc-Maçonnerie, écrivait-il, *comprenant un grand nombre d'hommes opposés à tout projet de subversion sociale, les novateurs multiplient les degrés de l'échelle à gravir, créent des arrière-loges réservées aux âmes ardentes"* (8).

C'est-à-dire ceux à qui on peut révéler le secret.

Les autres n'en resteront qu'aux apparences sans danger pour la secte, c'est toute l'astuce de la démarche maçonnique.

Dans l' *Introduction* je mettais en garde contre deux dangers :

Voir des maçons partout et n'en voir nulle part.

En ce qui concerne Louis XV, les accusations qui lui sont faites d'avoir appartenu à la maçonnerie nous semblent relever de la première catégorie car cela ne ressort pas de son hostilité envers la Maçonnerie et son refus d'alliance avec elle, proposée par le F.'. Ramsay.

Même s'il n'en a pas saisi tout le danger et s'il a été trahi par ceux qu'il avait chargés de la traquer, nous avons les traces de ses directives pour la contrer.

Certes il existe des textes maçonniques qui louent Louis XV, tel celui-ci au lyrisme prétentieux (9) :

"Ô le meilleur des rois, par qui les Français voient renaître le «siècle d'or», puissiez-vous vivre heureux pendant un «nombre de siècles» égal à celui des «canons que les maçons ont tirés en votre honneur" Cela ne prouve rien, n'apporte aucune précision sur son éventuelle appartenance à la maçonnerie et comme le note M. Cl. Bertrand dans son étude sur Louis XV (10) :

"*Il ne faut pas y voir autre chose que les louanges de style que la Maçonnerie décerne et décernera avec une constante hypocrisie aux pouvoirs établis".*

"*De même les archives des Loges n'administrent aucune preuve de l'initiation de Louis XV".*

"Elles ne portent nulle trace de sa "Protection".

"Elles mentionnent au contraire les persécutions dont la Maçonnerie aurait été victime sous son règne".

Ce texte qui date de 1943, est intéressant car il a été écrit sur base des archives maçonniques saisies par la police de Vichy.

Sous ordre du cardinal de Fleury (10) *"Il sera fait défense de s'assembler, ni former aucune association sous quelque prétexte et sous quelque dénomination que ce soit et "notamment" sous celle de Frey-Maçons".*

Cette sentence était rendue le 14 septembre 1737 au Chatelet de Paris par le lieutenant de police Hérault.

Hélas, la marquise de Pompadour exerce un véritable mécénat sur les "*philosophes*".

C'est sans doute cette influence qui explique que Louis XV, une fois le cardinal de Fleury disparu, n'ait pas pris suffisamment au sérieux les échafaudages intellectuels pernicieux de ces *"assoiffés de « Lumières"*, dont il méprise seulement le verbiage.

Il ressort de cela une leçon à retenir :

Lorsqu'une réaction n'est pas menée jusqu'à son terme en éradiquant le mal, celui-ci repart de plus belle.

C'est comme avec les mauvaises herbes.

Si l' on n'extirpe pas toute la racine, elles se fortifient.

Les timides *"persécutions"* du comte de Maurepas, successeur du cardinal de Fleury, découragent le lieutenant de police Marville et provoquent, en retour, un snobisme dans cette société, avec la joie malsaine de duper et

défier le pouvoirs royal, elle se presse d'accueillir les "*persécutés*".

Il ne faut pas s'étonner que dès 1745, l'aumonier et les gens du roi, gardes du corps, valets, etc..., osent former une loge, la *Loge de la Chambre du Roi*, qui dépend de la *G∴L∴ Anglaise de France* (9) !

La monarchie française est désormais sous "*surveillance*" anglaise.

La Franc-maçonnerie n'est plus inquiétée, elle prend progressivement **une existence officielle.**

"*À la mort du cardinal de Fleury, le comte de Maurepas ayant pris sa place*, note M. Cl. Bertrand, "*tous les ministres ou secrétaires d'État sympathisent avec la maçonnerie*" et après 1747 on ne trouve plus rien sur son activité (10).

Sans doute est-ce dû à la complicité du lieutenant de police Berryer, intime de la Pompadour et ami des philosophes.

Le comte de Saint-Florentin qui prendra la place de Maurepas en 1749 "*est reconnu par les historiens, maçons ou non, comme ayant été initié en présence de Montesquieu, en septembre 1735, chez la duchesse de Portsmouth, à la Loge du Louis d'Argent*" (9).

Entre 1745 et 1748, le mot d'ordre des Loges semble être :

"*Faire le moins de bruit possible*".

"*Le Roi doit oublier qu'une Société d'origine anglaise travaille au sein de son royaume et occupe la plus grande partie de son personnel administratif à des discussions subversives*" (8) :

- Le duc de Choiseul aux Affaires Étrangères, athée, protège les "*philosophes*" et sera à l'origine de l'expulsion des Jésuites de France, comme au Portugal en 1759, par un autre F.'., le marquis de Pombal.

- Le Grand Chancelier d'Aguesseau à la *Justice*, est le protecteur des *Encyclopédistes* et son cousin d'Aguesseau de Fresnes, avocat général au Parlement, est orateur d'une loge maçonnique.

- À la *Direction de la Librairie* Malesherbes, facilite l'importation de la littérature étrangère subversive et Voltaire écrira :

"*M. de Malesherbes a rendu d'infinis services au genre humain en donnant une plus grande liberté à la presse qu'on en avait jamais connu*".

"*Nous sommes déjà plus qu'à demi Anglais*" (11) !

Tel est le "*fin du fin*" de cette société française décadente, jouisseuse, pervertie : **Ressembler aux Anglais !**

D'ailleurs les trois premiers Grands Maîtres de la Maçonnerie, en

France, sont Anglais, le duc de Wharton, le baronnet Maclean et le comte de Derwenwater ...

Cela démontre à quel point **le complot maçonnique de la Révolution française, en fait une révolution étrangère, mais pas française** et l'historien René Sédillot le constate :

"L'étranger a de bonnes raisons d'apprécier la Révolution et de lui vouer quelque reconnaissance...Mais les Français" ?! (12).

Signe de la démission royale, lorsque le duc d'Antin, compagnon d'enfance du Roi, devient à son tour Grand-Maître, *"Louis XV ne réagit pas, oublie ses menaces, ne le fait pas conduire à la Bastille"* (8).

Par contre, note M. Cl. Bertrand (10) :

"Le bon sens populaire ne partage pas l'engouement du clergé et de la noblesse. Il se méfie de cette nouveauté étrangère".

Incontestablement la maçonnerie a bénéficié du climat dissolu hérité de la Régence qui entraînait, à toutes les complicités, à tous les aban dons et aussi du souci de Louis XV de ne pas entrer en conflit avec ses proches, gagnés par les "*idées nouvelles*".

Il eut mieux fait de s'appuyer sur son peuple plutôt que sur ces pseudo-élites décadentes et perverties.

Cela avait réussi à nombre de ses prédécesseurs :

Ne mesurant pas le danger que l'idéologie maçonnique allait constituer pour la Monarchie, l'Église et la société, il n'a pas osé couper les têtes comme l'eut fait un Richelieu.

---

(1) Jacques Ploncard d'Assac. *Les Francs-Maçons. Lettre politique*, N° 77-78.

(2) Jacques Ploncard d'Assac. *Le Secret des francs-Maçons.*

(3) Paul Naudon op.cité, *"Il n'est pas exagéré d'avancer que Fénelon par l'influence capitale qu'il exerça sur Ramsay fut indirectement un des pères spirituels de la franc-maçonnerie dite écosssaise par ses origines".*

(4) Ibid.. p. 43.

(5) Paul del Perrugia. *Louis XV.*

(6) J. Berteloot *La Franc-Maçonnerie et L'Église catholique. Motifs de condamnation.*

(7) Bernard Faÿ. *La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle au XVIIIème siècle.*

(8) Louis Blanc. *Histoire de la Révolution française*, T.I, chap.3.

(9) G. Bord. *La F.˙. M.˙. en France des origines à 1815*, p. 235.

(10) M. Cl. Bertrand. Louis XV. *Les Documents maçonniques*, N°1, oct. 1943

(11) John M.S. Allison. *Lamoignon de Malesherbes*, ch. II, p.31.

(12) Réné Sédillot. *Le coût de la Révolution française.*